



**MAIRIE
01560 CORMOZ**

**AFFAIRES MUNICIPALES
PROCES-VERBAL
Séance du 17 décembre 2024
A 20h00**

Date de convocation : 12 décembre 2024

**Présents : M. le Maire SCHWEITZER Nicolas
Mmes et Mrs PRABEL Jean-Claude, JANAUDY Laurent, PERTUIZET Pierre,
CALMET Florent, COMMARET Marie, MOISSONNIER Jennifer, FAVIER Monique,
ONCUL Magali, GAILLARD Marie-Laure, BEREZIAT Fanny, PONCET Lucas et
PIZZINI Laetitia**

Absent : JANAUDY Cyrill

**Secrétaire de séance :
Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du Code des Collectivités
Territoriales, le conseil municipal désigne M PERTUIZET Pierre, secrétaire de séance**

Le conseil municipal, réuni le 17 décembre à 20h00 en session ordinaire sous la présidence de M. Nicolas SCHWEITZER, maire, a délibéré sur les questions suivantes :

N° Délibération

Approbation du compte-rendu de la réunion du mardi 19 novembre 2024 à l'unanimité des présents

2024-066 PDIPTR 71

Monsieur le Maire expose aux élus, la demande de la commune de Varennes-Saint-Sauveur (Saône-et-Loire), de l'inscription du tracé des chemins de randonnée sises « route de la Bascule » et « chemin de la Riveratte » au PDIPR dans son ensemble, afin de réactualiser et répertorier leurs parcours.

Il est précisé que l'entretien de ces voies est déjà effectué par la commune.

FOLIO 149

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et à la majorité de ses membres présents ou représentés.

Accepte la demande de la commune de Varennes-Saint-Sauveur (Saône-et-Loire) pour l'inscription du tracé des chemins de randonnée sises « route de la Bascule » et « Chemin de la Riveratte » au PDIPR,

Autorise Monsieur le Maire à signer la délibération s'y référant.

2024-067 Admissions en non -valeur

M. le Maire rappelle la nécessité de prendre une délibération prononçant l'admission en non-valeur pour les créanciers n'ayant pas soldé leurs dettes, afin de ne pas fausser les comptes financiers, à la demande de la trésorerie.

Monsieur le Maire liste les 2 créanciers :

- M MERROUCHE Karim n'a pas soldé sa dette de cantine d'un montant de 6 € (six euros), il n'habite plus la commune actuellement.
- M BARRO Michel a quitté la commune également sans solder sa dette de 1050.82 € pour la sécurisation de son logement, qui a été mis en péril par la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et à la majorité de ses membres présents ou représentés

Prononce l'admission en non-valeur de la créance de M MERROUCHE Karim ainsi que celle de M BARRO Michel

2024-068 Matériel 2024 - ordinateurs

Mme Fanny BEREZIAT, présente les offres reçues par Alt' Informatique pour le remplacement de deux ordinateurs : celui de la bibliothèque et celui de la cantine.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et à la majorité de ses membres présents ou représentés.

Accepte le devis de l'entreprise Alt' Informatique pour un montant de 1 424.80 € TTC avec le logiciel Microsoft 365 HOME PREMIUM en supplément. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif dans l'opération 232 « Matériel 2024 ».

2024-069 Matériel 2024 - Chaises - mobilier extérieur

Mme Fanny BEREZIAT, présente les offres reçues de l'entreprise PRO-MOB.FR pour l'acquisition de :

- 32 chaises ref. FLORE pour la salle de conseil pour un montant de 2 018.46€ HT soit 2 422.15 € TTC.
- 32 chaises ref. MAYA gris pour la salle multiculturelle pour un montant de 1 286.56 € HT soit 1 573.97 € TTC.

Mme BEREZIAT Fanny présente le devis de l'entreprise SEMIO pour l'acquisition d'un cendrier extérieur avec une coupelle pour la salle polyvalente, d'un montant de 327.99€ HT soit 393.59 € TTC.

Mme BEREZIAT Fanny présente le devis de Manutan Collectivités pour l'acquisition de 2 distributeurs d'hygiène canine d'un montant de 470.50 HT soit 564.60€ TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et à la majorité de ses membres présents ou représentés

Accepte les devis de l'entreprise Pro-Mob.fr pour l'acquisition de 32 chaises pour la salle de conseil et 32 chaises que pour la salle multiculturelle.

Accepte le devis de l'entreprise Sémio pour l'acquisition d'un cendrier extérieur

Accepte le devis de l'entreprise Manutan Collectivités pour l'acquisition de 2 bornes d'hygiène canine.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif dans l'opération 232 « Matériel 2024 ».

Commissions Finances, Ecole-Cantine-Garderie, Bibliothèque, bulletin site internet fêtes et cérémonies (CCAS)

Bulletin : Fanny BEREZIAT précise que le bulletin municipal est bientôt terminé et prêt pour l'impression.

Personnel communal : L'ATSEM, Coline BUISSON sera en congé maternité de mi-février à mi-juin. Un recrutement sera lancé rapidement.

Vœux du Maire : Les vœux auront lieu le samedi 4 janvier 2025 à 17h30 à la salle Louis Morel. La commission s'occupe du verre de l'amitié avec les mêmes prestations que l'an passé.

Bibliothèque : un point sera fait avec la bibliothèque départementale le 17 janvier 2025. L'absence de Coline BUISSON sera comblée par les bénévoles de l'association.

Commissions Voirie et réseaux, matériel roulant, cimetière, DECI

Travaux de la Bascule : Jean-Claude PRABEL informe que les travaux de reprise d'enrobé route de la Bascule notamment devant le tri sélectif et la reprise du seuil du portail de l'école ont été effectués. Le reste du programme Voirie 2024 est prévu au printemps 2025.

M PRABEL Jean-Claude précise la nécessité de prévoir au budget 2025 la reprise des marquages au sol sur la commune.

Commissions Bâtiments-Sécurité et Accessibilité – Urbanisme :

SIEA : l'entreprise retenue par le SIEA dans le cadre de la commande groupée est le groupement SERPOLLET-ENSIO-SARESE-FRESHMILE. La visite technique a eu lieu ce jour à 15h, implantation prévue entre le parking du périscolaire et la boulangerie.

FOLIO 151

Energie : le SIEA nous a informé d'une baisse des coûts de l'énergie électricité et gaz.

Raccordement électrique à l'église : le raccordement EDF pour alimenter le théâtre et l'atelier créatif a été effectué. Un contrôle de conformité est prévu.

Commerce : l'éclairage automatique de l'enseigne de la devanture de l'épicerie est en place ; il s'allume à la tombée de la nuit jusqu'au levé du soleil.

Bâtiments communaux : le logement au 16 place de l'école a subi un diagnostic de performance énergétique. Il a été classé au niveau C. La commission a décidé de réévaluer le loyer à la hausse. Ce qui porte le montant à 395€ / mois, avec 5€ d'entretien de chaudière et 8.90€ de taxe d'ordures ménagères (révisable chaque année).

M LEGRAIN au 227 route de Varennes a donné sa dédite, le logement sera libre dès fin février 2025.

DAACT : les visites de contrôle vont être effectuées le vendredi 27 décembre 2024 par M JANAUDY Laurent et M SCHWEITZER Nicolas, maire.

Commission autre :

Abri stade : l'Atelier 71 va proposer courant janvier 2 versions possibles en prenant en compte la résistance et le coût des matériaux. Les estimations sont en cours. Se pose la question d'une possibilité de subvention.

Fibre : Monsieur le Maire précise que les travaux effectués par Eiffage ont bien avancé, 83 % de la commune est couverte par la fibre. Objectif 2025 : 100 %. Monsieur le Maire rappelle, cependant, que pour bénéficier du raccordement il faut un abonnement car, à ce jour, seul 39,7 % des personnes éligibles ont demandé à être raccordé.

Habitations rue du Cimetière : le SIEA prend en charge l'implantation du poteau pour la fibre mais les administrés devront se raccorder à leur frais.

Eclairage public : une maintenance de l'éclairage public semaine 2 de l'année 2025 est prévue, les lumières seront donc allumées en journée.

Fleurissement : le Comité de Fleurissement a passé une commande de 156.26 €. La commission a décidé d'offrir ces achats en récompense du 3^{ème} prix Villes et Villages Fleuris du Département de l'Ain remporté.

Personnel communal : Julien BRAIBANT est en arrêt prolongé jusqu'au 9 janvier 2025. Le contrat de Madame Annie DELPUECH s'arrêtant le 22 décembre 2024, il sera renouvelé dès réception de la prolongation de M BRAIBANT Julien.

Dates à retenir : Vœux du Maire le samedi 4 janvier 2025 à 17h30 à la salle Louis Morel.

La mise en place se fera dès le vendredi 3 janvier 2025.

Date du prochain Conseil Municipal le mardi 21 janvier 2025 à 20h00